

Inventer une nouvelle citoyenneté, destituer les dispositifs sécuritaires.

Il y a celui d'Aarau : Amtshausbezirksgefängnis, ceux d'Altstätten : Empfangs-und verfahrenszentrum et la Regionalgefängnis, celui de l'Appenzel : Kantonalenpolizeigefängnis, les trois de Bâle : Empfangs-und verfahrenszentrum, Stadtausschaffungsgefängnis et Stadtuntersuchungsgefängnis, celui de Bazenheid : Ausschaffungsgefängnis, ceux de Bennau: Kantonsgefängnis et Sicherheitsstutzpunkt Biberbrugg, celui de Berne : Regionalgefängnis, celui de Chiasso : Centro di registrazione, celui d'Egolzwil: Ausschaffungsgefängnis Wauwilermoos, celui de Fribourg : Prison Centrale, celui de l'aéroport international de Genève : Centre d'Enregistrement et de Procédure, ceux de la ville de Genève : établissement concordataire de détention administrative de Frambois et Maison d'Arrêt de Riant-Parc, celui de Glaris : Kantonalgefängnis, celui de Granges : Centre de rétention de Crêtelongue, celui des Grisons : Justizvollzugsanstalt Realta Prison, celui de Kreuzlingen : Empfangs-und verfahrenszentrum, celui de Neuchâtel : Etablissements de Détention de la promenade, celui de Niederteufen : Kantonalgefängnis, celui de Sarnen : Kantonspolizei, celui de Schaffhausen : Kantonalgefängnis, celui de Solothurn : Untersuchungsgefängnis, celui de Stans : Untersuchungs-und strafgefängnis, celui de Thurgau : Kantonalgefängnis, celui de Vallorbe : Centre d'Enregistrement et de Procédure, celui de Widnau : Gefängnis, celui de Witzwil : Anstalten Zugkantonalestrafanstalt, et enfin ceux de Zurich : Dienstflughafenverfahren, Flughafengefängnis. ..Il y en a trente-trois¹. Trente-trois camps d'enfermement des étrangers en situation irrégulière répartis dans la Confédération. Un bon nombre sont des prisons de droit commun. La Suisse détient le record de ce sinistre amalgame, avec la Lybie, la Syrie ou la République d'Irlande². Depuis la votation du 9 février, le traitement helvétique des immigrés en situation irrégulière (cette fameuse "immigration de masse" pour laquelle l'électeur devait se prononcer - formule nettement tendancieuse) est sous le feu des projecteurs. Il découle aussi bien de l'adhésion à Schengen que d'une spécificité nationale. En effet, l'internement administratif d'étrangers a été introduit dans le droit suisse pendant la Première Guerre mondiale en tant que mesure d'exception³. Mais il a subsisté dans la loi fédérale jusqu'en 1995, année où les accords de Schengen sont rentrés progressivement en application (limités d'abord à la France, au Bénélux et à l'Allemagne, puis s'étendant, à partir de 2002, à toute l'Union). La criminalisation des étrangers en situation irrégulière a connu alors un nouvel essor. Car l'expulsion des sans-papiers était la contrepartie – demandée par l'Union Européenne, de la chute des barrières nationales. Autrement dit, pas de liberté de circulation sans nettoyage civique... chaque état européen devant prendre ses responsabilités et ne pas laisser ses résidents irréguliers polluer les territoires voisins. Et qui dit expulsion, dit identification, donc nécessité de rétention administrative, questionnaires, enquêtes, isolement etc...Et quand on sait que l'enfermement sans délit⁴ et sans jugement a été massivement pratiqué en Suisse pendant de longues décennies sur les nationaux troublant l'ordre moral – majoritairement des femmes (affaire des «internés administratifs»), on se dit que les rouages de l'horreur bureaucratique-carcérale y étaient déjà bien huilés !

La politique migratoire de la Suisse est loin d'être un cas unique. La criminalisation des migrants est l'un des trois principes du traitement appliqué aux étrangers en situation irrégulière dans tout l'espace Schengen. Elle va de pair avec le second principe, la

1 Source : www.migreurop.org

2 Source : www.migreurop.org

3 « *Un siècle de détention administrative* » Alix Heiniger et Clément de Sénarclens – Le Courrier

4 La non présentation de titre de séjour ou de voyage est une violation administrative

militarisation des frontières extérieures européennes, dont l'agence Frontex, prestataire de service semi-privé ne rendant des comptes qu'à elle-même, assure la "gestion de la coordination". Sans se substituer aux douanes nationales, c'est elle qui, de son siège de Varsovie, centralise les "informations" (système biométrique Eurodac), analyse les "risques" migratoires, coordonne les expulsions («retours conjoints⁵»), déploie des systèmes de pointe dans le domaine de la surveillance et de la détection (sondes, drones, robots, radars, caméras longues portées), forme des brigades d'intervention sur terre et sur mer, remplit des "missions spéciales" etc. Elle pourvoit largement à la mise en oeuvre du troisième principe fondamental : l'externalisation des frontières de l'UE grâce à la sous-traitance "sur place", dans les pays de départ ou de transit, des demandes d'asile. Autrement dit, avec ses garde-frontières, Frontex facilite l'acheminement de dizaine de milliers de migrants vers les "centres de transit", qui ne sont rien d'autres que des camps de concentration, organisés et gérés bien souvent avec le concours du HCR présent dans tous les pays "tiers" (pays d'Afrique du Nord, Soudan, Somalie, Tchad, mais aussi Albanie, Turquie ..) En 2008, la directive «retour» a ouvert, entre autres, la possibilité d'expulser des personnes vulnérables (mineurs) et a fixé à 18 mois la durée maximum d'enfermement, s'alignant ainsi sur les pratiques les plus répressives de l'UE. Moyennant quoi, 600 000 personnes sont détenues en Europe et au-delà, dans des lieux visibles ou invisibles, administratifs ou privés, aménagés ou sauvages, ouverts ou fermés, stades, parkings, prisons, sous-bois, plateaux désertiques, no man's land, étables, dans des conditions inhumaines et dégradantes. Cela s'appelle l'encampement des territoires, à l'extérieur comme à l'intérieur de l'espace Schengen. Et ceux qui jouissent encore d'une liberté de mouvement, parfois nés en Europe, ou y travaillant depuis de nombreuses années, payant des impôts etc., vivent dans l'angoisse du contrôle policier pouvant les catapulter dans un pays qu'ils ne connaissent pas ou plus, suivant les mécanismes tragiquement absurdes et extrêmement coûteux de l'expulsion.

Pour ces millions d'esclaves, ces "migrerrants" du système dit de Dublin II⁶, tous ces gens enfermés dehors, pour tous ceux dont le projet quotidien est de disparaître des écrans de contrôle, il est clair que l'instauration d'un revenu universel sera synonyme d'affranchissement et d'accès à l'espace public. Car par définition, l'instauration du revenu universel ne peut être circonscrite aux résidents nationaux sans perdre sa signification. Ce revenu suppose que le simple fait de vivre durablement dans un espace donné fait de vous un acteur à part entière du tissu social, et donc économique : c'est précisément dans cette subordination de l'économie au social que réside le bouleversement profond de cette idée que, ce que la collectivité rémunère, c'est, non pas la production de richesse, le talent ou la propriété, mais la simple présence au milieu des autres de celui qui la produit. A condition bien sûr de redéfinir ce qu'on entend par richesse. Et il se pourrait bien que l'on découvre que ce fameux « lien social » arrive en tête (l'Afrique a là-dessus une avance considérable) ex-aequo avec la ressource naturelle. Ce sera sans nul doute tout l'édifice néo-libéral qui s'effondrera (croissance-, consommation- profits- financiarisation de l'économie). Cela suppose que l'humain redevienne le noyau de l'économie. Cela suppose aussi que l'on se demande pour quoi et comment on produit ce que l'on produit. Enorme chantier !

Quitter son pays, droit fondamental inscrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme, est aussi l'enjeu d'un marché. Cela vous transforme *de facto* en gibier de choix, si vous empruntez les filières dites "clandestines" - dont Frontex dressent des

5 Il s'agit pour plusieurs Etats d'affréter un avion expulsant les ressortissants d'un même pays. Cette pratique est contraire à la convention de Genève. Leur nombre ne cesse d'augmenter (voir le site de Frontex où ces chiffres sont publiés).

6 Signés en 2003, ces accords limitent à un seul pays les demandes d'asile. Ce pays est le plus souvent le pays d'entrée dans l'espace Schengen, où le migrant doit laisser ses empreintes et où il est systématiquement reconduit en cas de contrôle. Il a conduit nombre d'étrangers à l'auto-mutilation pour échapper à la traçabilité (système Eurodac). Lire à ce sujet l'excellent livre d'Haydée Sabéran *Ceux qui passent*.

cartes pourtant très détaillées, précisant le coût de telle ou telle trajectoire⁷. Ainsi le dollar investi dans une barque rapporte 1300 fois la mise, qui dit mieux ⁸? Un bateau de pêche lybien ou tunisien transportant 230 personnes génère une marge de 490 000 €. Et ne parlons pas du coût de votre acheminement en camion à travers le Sahara (la solde des militaires et des policiers des pays traversés vous revient). Bien entendu, plus les pays d'accueil durcissent leurs conditions d'accès, ou bien, plus les pays de départ font la chasse aux migrants, plus le pouvoir et les tarifs des trafiquants augmentent. Donc, avant d'être un déchet encombrant sur les plages européennes, le Congolais fuyant les massacres du Kivu, ou le Syrien fuyant les bombes, est d'abord une manne pour toute une chaîne criminelle (qui associe la misère, les mafias, la police et l'armée). Ensuite, s'il arrive vivant de l'autre côté de la forteresse Europe, il devient «client» malgré lui des sociétés transnationales⁹ du secteur de la sécurité, au sein d'un marché colossal¹⁰. Grâce à l'agence Frontex, financée par le volet anti-terroriste du Programme Européen de Protection des Infrastructures Critiques (PEPIC) enclenché après le 11 septembre, le budget Recherche et Développement dans le domaine de la sécurité est une manne de 1,3 milliards € dont profitent en grande partie ces firmes privées. Elles fabriquent et distribuent les prototypes issus des laboratoires publics et deviennent ainsi les fournisseurs des Etats qui les ont mis au point¹¹. Pour nos démocraties la rentabilité du traitement répressif de l'immigration n'est qu'électoral¹². Dans un article récent¹³, Giorgio Agamben s'inquiète de «l'obsession sécuritaire» de nos états. Il observe que ce qui était réservé aux criminels (fichage biométrique, vidéosurveillance) l'est maintenant à tout un chacun. Cela veut dire que tout un chacun est considéré comme un terroriste potentiel, mais aussi que des données qui m'échappent totalement (empreintes, ADN) fondent mon identité, qui *«pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, n'est plus fonction de la personne sociale et de sa reconnaissance, du nom et de la renommée mais de données biologiques qui ne peuvent entretenir aucun rapport avec le sujet»*.

En l'étendant à toute personne résidente, réfugiée, regroupée, immigrée, le revenu universel sera synonyme d'accès à une "citoyenneté de la présence" (ou de l'accueil) et abolira le commerce triangulaire du XXIème siècle, établi entre les dictatures post-coloniales, les démocraties capitalistes et les mafias, trois ensembles dont les collusions font système, et au coeur duquel le sans-papier est un instrument de régression sociale, d'enrichissement des élites et des criminels, autant que d'asservissement général par la peur. Le revenu universel est certainement un parfait exemple de ce qu'Agamben appelle une "puissance purement destituante", c'est-à-dire non violente qui échapperait au dispositif sécuritaire et le viderait de sa substance.

[Marc-Emmanuel Soriano est acteur et auteur. Avec sa compagnie, Théâtre Suivant, il anime Bruissements, e-media partagé de réappropriation citoyenne de l'espace public et vient de créer sa pièce *Un qui veut traverser*, publiée dans le dernier numéro de la revue Po&sie que dirige Michel Deguy]

7 Voir le site de Frontex

8 Source : « Bilal, sur la route des clandestins » de Fabrizio Gatti

9 G4S, Frauhöfer, Eurosmart, Thales, Best Network, Biosecure, Fujitsu..

10 450 Milliards d'euros est le montant du marché mondial de la sécurité selon Claire Rodier (cf « Xénophobie business »)

11 Claire Rodier décrit ces mécanismes dans son ouvrage «Xénophobie business »

12 Dans son bilan 2011 Frontex rapporte que l'Union européenne a dépensé 8.525.782 d'euros pour le rapatriement de 2038 personnes

13 In Le Monde Diplomatique de janvier 2014 « comment l'obsession sécuritaire fait muter la démocratie »